



Saint-Pierre, le 02 avril 2008

**Monsieur le Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne**

75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Face à l'absence de réponse satisfaisante sur le dossier du baliseur de Saint-Pierre et Miquelon et eu égard à la situation de tension qui existe localement, les élus de l'Archipel appellent à votre arbitrage en toute urgence.

Depuis le printemps 2007, nous ne cessons d'alerter le gouvernement sur le dossier du renouvellement du baliseur Paul Veillon exploité par la Direction de l'Équipement.

A ce jour, aucune réponse claire n'a été formulée provoquant depuis hier une réaction, pour l'instant symbolique mais déterminée, des agents de la Direction de l'Équipement soutenus par l'ensemble des élus de l'Archipel.

Cette action n'a eu comme seule conséquence que l'annonce de la venue, déjà programmée en 2008, d'ici 15 jours de M.CASTEL, Directeur de l'Armement des Phares et Balises. Etant donné l'enjeu pour l'Archipel, cette réponse n'est pas satisfaisante.

A l'heure où un schéma de développement de la filière pêche et aquacole se dessine avec le soutien de l'État, le maintien des moyens matériels et financiers destinés au secteur maritime est vital. Notre région connaît par ailleurs un développement hydrocarbure sans précédent dans lequel l'Archipel a toute sa place.

Les missions régaliennes assurées par le Paul Veillon impliquent un maintien des moyens nécessaires à la bonne exécution des missions de service public, de la seule compétence de l'État Français.

Le renouvellement du baliseur Paul Veillon constitue, pour les élus de l'Archipel, l'unique alternative possible.

C'est à cette seule condition que la venue du Directeur de l'APB aurait un sens puisque le dossier, après plusieurs missions, est suffisamment étayé tant d'un point de vue technique que financier.

Au-delà de cette fin de semaine, le mouvement s'amplifiera avec les risques de débordement que cela implique.

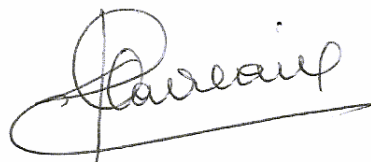
La réponse que le Gouvernement voudra bien apporter sera, au-delà de ce seul dossier, lourde de sens sur la volonté de l'Etat d'accompagner l'Archipel sur la voie du développement économique et sur le maintien de la France en Amérique du Nord.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Député,

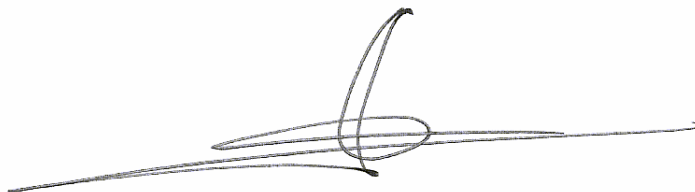


Le Maire de Saint-Pierre,



Le Sénateur,

Le Président du Conseil Territorial,



Copie :

Ministère de l'Ecologie et du Développement et de l'Aménagement Durable
Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer
Secrétariat d'Etat chargé des Transports
Mr le Préfet de l'Archipel